

VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUE

LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2019 A 11 HEURES

A la requête de : La C.R.C.A.M. DU FINISTERE, (CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE), Société Coopérative à personnel et capital variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, sous le numéro 778 134 601, dont le siège social est 7, route du Loc'h à 29000 QUIMPER, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège; Ayant pour avocat, Maître E. BALK-NICOLAS, membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS, avocats au barreau de QUIMPER. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odette, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

COMMUNE : LANGOLEN (29150)

Lieu dit Croas Ar Stang,

cadastrés section C713 pour 2a 10ca, C998 pour 2a 87ca, C999 pour 88ca, C1000 pour 2a 33ca, C1560 pour 10a 46ca, C1562 pour 1a 94 ca. Une enfilade de bâtiments construits en dur comprenant une partie habitation et une ancienne partie commerciale à usage de restaurant :

Partie habitation :

Rez-de-chaussée : Une pièce avec comptoir, Une pièce centrale avec un escalier, Une pièce arrière, Une cuisine,

Premier étage : Un palier, Une salle de bains avec douche, 3 chambres,

Deuxième étage : Cage d'escalier, Un palier, Une quatrième chambre.

Partie commerciale : Une cuisine, Une grande salle, Sanitaires : petite pièce à usage de toilettes, toilettes femmes et toilettes hommes, Sous-sol

Extérieur : Un terrain sous herbe à l'arrière de l'habitation et sur le côté droit. Le système d'assainissement individuel est composé d'une fosse septique.

Mise à prix : 35.000,00 €

(Trente Cinq-Mille euros)

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle ». Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu sus indiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 16 avril 2019 portant le n° 19/00023, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance. Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS. Visite sur place par la SELARL CLERGEOT TUAL, huissiers de justice à QUIMPERLE, le 27 septembre 2019 à 15 heures 00